

**Titulaires présents** : Monsieur MOREZ Yannick, Madame BENBELKACEM Patricia, Monsieur DOUAUD Bernard, Madame SERENNE Valérie, Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Madame LODÉ Marie-Anna, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Monsieur GUITTENY Ivan, Madame VOISIN Lucie, Madame LE BERRE Nathalie, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur DEVILLE Thierry, Madame BOUTIN Annie, Monsieur BEAULIEU Alain, Monsieur GUERIN Benoît, Monsieur FOUGLÉ Grégory, Madame MELLERIN Noëlle, Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Madame MERLET Christine, Monsieur LOREAU Yannick, Madame DE FOUCHER Béatrice formant la majorité des membres en exercice.

**Titulaires absents excusés** : Monsieur SCHERER Sylvain qui a donné pouvoir à Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Monsieur HAILLOT Laurent, Monsieur GOLLE Dominique, Monsieur TOURET Eric qui a donné pouvoir à Madame BOUTIN Annie, Monsieur FERRE Marc qui a donné pouvoir à Madame MELLERIN Noëlle, Madame PACAUD Dorothee qui a donné pouvoir à Monsieur DEVILLE Thierry, Madame HERBOUILLER Hélène qui a donné pouvoir à Monsieur MOREZ Yannick, Monsieur GOURNAY Jean-Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur GUERIN Benoît, Madame KUHN Marine qui a donné pouvoir à Monsieur FOUGLE Grégory, Monsieur REVERDY Jean-Philippe qui a donné pouvoir à Madame BENBELKACEM Patricia, Monsieur RICOUL Gildas qui a donné pouvoir à Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Madame LUCAS Brigitte, Monsieur CHERAUD Roch qui a donné pouvoir à Madame DE FOUCHER Béatrice, Monsieur BUCCO Bruno.

**Secrétaire** : Monsieur DOUAUD Bernard.

Convocation le : 12 octobre 2018.

Affichée au siège de la C.C.S.E. le 23 octobre 2018.



## **TARIFS DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETERIES – ANNEE 2019**

Dans le cadre de la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et gestion des déchèteries », il convient de fixer les nouveaux tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères et des déchèteries, permettant le financement du service.

Après avis des Commissions « Ordures Ménagères » et « Finances », il est proposé les tarifs ci-joints en annexe.

Je vous invite donc à :

- approuver les tarifs ci-joints pour l'année 2019,
- mandater le Président ou son représentant pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

☛ **Adopté à l'unanimité**

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire


044-244400586-20181018-DEL2018\_286-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 22-10-2018

Publication le : 22-10-2018

Le Président



Yannick MOREZ

## REDEVANCES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES - ANNEE 2019

### PARTICULIERS

Type ou composition du logement	Rappel 2018	2019
Foyer 1 personne	200 €	200 €
Foyer 2 personnes	232 €	232 €
Foyer 3 personnes	236 €	236 €
Foyer 4 personnes	258 €	258 €
Foyer 5 personnes et plus	262 €	262 €
Résidences secondaires, gîtes ruraux	228 €	228 €
Chambres d'hôtes	34 €	34 €

### PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIONS

Type	Forfait 2018 (120L)	Tarif 2018 - au litre de bac OM au delà de 120 litres	Forfait 2019 (120L)	Tarif 2019 - au litre de bac OM au delà de 120 litres
Professionnels & administrations	130 €	0,73 €	130 €	0,73 €

### GROS PRODUCTEURS

Bases de calcul		Rappel 2018	2019
Collecte	tarif 1 <sup>er</sup> passage (C1)	0,84 €	0,84 €
	tarif passage(s) supplémentaire(s)	6,18 €	6,18 €
Traitement	tarif unitaire de traitement au litre	0,0156 €	0,0156 €

Part collecte :      tarif 1er passage x 52 + tarif passage(s) supplémentaire(s) x (nombre de passages annuel-52)

Part traitement :    nombre de bac(s) x volume du/des bac(s) x nombre de passages annuel x tarif unitaire de traitement au litre

**TOTAL :**            **Part collecte + Part traitement**

### REDEVANCE PAR DEFAULT

Type	Rappel 2018	2019
Forfait particuliers	262 €	262 €
Forfait professionnels	792 €	792 €

## TARIFS DECHETERIES /m<sup>3</sup> - ANNEE 2018

Origine et nature du dépôt		rappel 2018	2019
Provenant des ménages résidant sur la Communauté de Communes		Gratuit	Gratuit
Provenant d'une activité commerciale, artisanale, de production ou de fabrication <b>dont le siège est sur le territoire communautaire</b>	Déchet vert	12 €	12 €
	Gravat	22 €	22 €
	Tout-venant	28 €	28 €
	Bois	18 €	18 €
Provenant d'une activité commerciale, artisanale, de production ou de fabrication <b>dont le siège est hors sur le territoire communautaire</b>		78 €	78 €

Equipements dédiés à l'amiante	rappel 2018	2019
Milieu bag 1m <sup>3</sup> (100x100x100cm)	7,84 €	7,84 €
Dépôt bag 160 (160x110x50cm)	12,66 €	12,66 €
Dépôt bag 260 (260x120x30cm)	15,68 €	15,68 €
Dépôt bag 310 (310x120x30cm)	16,88 €	16,88 €
Kit EPI	21,95 €	21,95 €